

## LE MOT DU PRINCIPAL

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans cette rubrique de nombreuses informations donnant quelques repères sur le collège Jeanne D'Arc et sur son fonctionnement pour l'année scolaire 2022 / 2023.

Cet ensemble est destiné à mieux connaître l'établissement et à rendre plus cohérente la participation de chacun. Je vous invite à en prendre connaissance dans un esprit qui donne le sentiment d'être fier d'appartenir à la communauté éducative du collège Jeanne D'Arc.

L'année scolaire 2021 / 2022 a été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire. Face à cette situation nous avons prolongé notre protocole sanitaire afin de garantir la santé des élèves et des personnels.

En septembre 2022, notre protocole sanitaire est repensé en tenant compte des recommandations des autorités sanitaires : gestes barrière, hygiène des mains, aération des salles, désinfection des locaux.

Cette année scolaire poursuit plusieurs priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels,
- assurer l'éducation pour tous pour bien vivre au collège,
- assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs, des compétences et des connaissances
- réduire les écarts de niveau scolaire,
- répondre efficacement aux élèves à besoins particuliers et à ceux dont les difficultés sont les plus grandes,
- transmettre les valeurs civiques.

Au cours de cette année scolaire, nous aurons d'une part à développer des stratégies et des actions afin d'atteindre les objectifs du contrat arrêté avec l'Académie jusqu'en 2023 et d'autre part à poursuivre la rénovation de l'établissement pour rendre le cadre de vie propice aux apprentissages et au bien-être de tous.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous les membres de la communauté éducative pour répondre avec créativité et efficacité dans un contexte particulier aux besoins propres à chaque élève. Notre réussite tient à cet engagement collectif, à un esprit d'équipe, dans un climat de confiance.

Alain BONSANG

Principal